



## Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. limitée  
3 décembre 2010  
Français  
Original: anglais

---

### Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

#### Trente-troisième session

Cancún, 30 novembre-4 décembre 2010

Point 3 de l'ordre du jour

#### Programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements

### Programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements

#### Projet de conclusions proposé par le Président

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) a pris note des documents suivants établis pour la session:
  - a) Un rapport sur l'atelier technique consacré à la collaboration entre les centres et réseaux régionaux<sup>1</sup>;
  - b) Rapport sur l'atelier technique consacré aux coûts et aux avantages des solutions possibles en matière d'adaptation<sup>2</sup>;
  - c) Un rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre d'activités au titre du programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements<sup>3</sup>;
  - d) Un résumé des résultats de la deuxième phase de la mise en œuvre du programme de travail de Nairobi jusqu'à sa trente-deuxième session<sup>4</sup>;
  - e) Un rapport sur la réunion informelle des représentants des Parties et des organisations et experts visant à étudier les résultats des activités menées à bien avant la réunion<sup>5</sup>;

---

<sup>1</sup> FCCC/SBSTA/2010/8.

<sup>2</sup> FCCC/SBSTA/2010/9.

<sup>3</sup> FCCC/SBSTA/2010/INF.7.

<sup>4</sup> FCCC/SBSTA/2010/10.

<sup>5</sup> FCCC/SBSTA/2010/12.

f) Une compilation de vues et d'informations concernant l'efficacité du programme de travail de Nairobi au regard de l'objectif à atteindre et des résultats escomptés, ainsi que de son champ d'activité et de ses modalités d'exécution<sup>6</sup>.

2. Le SBSTA s'est félicité de la participation et des contributions d'un large éventail d'organisations<sup>7</sup> à l'exécution du programme de travail de Nairobi. Il a prié le secrétariat, agissant suivant les indications données par son président, de poursuivre ses efforts pour mobiliser davantage les organisations compétentes, en particulier celles des pays en développement, notamment des pays les moins avancés (PMA) et des petits États insulaires en développement, et des communautés et groupes vulnérables, à l'appui de l'objectif du programme du travail de Nairobi.

3. Comme prévu à l'alinéa e du paragraphe 6 de la décision 2/CP.11, le SBSTA a commencé de dresser un bilan du programme de travail de Nairobi. Il est convenu de poursuivre cette tâche et de l'achever pour sa trente-quatrième session.

4. Le SBSTA est convenu de poursuivre pendant ce temps les activités entreprises au titre du programme de travail de Nairobi.

5. Le SBSTA a prié les Parties et les organisations compétentes de faire parvenir au secrétariat, pour le 28 mars 2011, des contributions venant compléter celles reçues pour sa trente-troisième session, de nouvelles observations et informations pertinentes sur les progrès accomplis et les lacunes à combler, ainsi que des observations sur les nouvelles activités qu'il pourrait être nécessaire d'entreprendre pour atteindre l'objectif du programme de travail de Nairobi et obtenir les résultats escomptés, afin d'éclairer le processus engagé en vue de dresser un bilan de ce programme. Il a prié le secrétariat de rassembler ces contributions dans un document de la série MISC pour sa trente-quatrième session.

6. Sans préjuger des résultats de ce bilan, le SBSTA a constaté que dans le cadre de l'action entreprise, pour que le programme de travail de Nairobi atteigne son objectif et produise les résultats escomptés, on avait accompli des progrès, notamment en facilitant, entre autres, l'échange d'informations sur l'adaptation, la collaboration entre les Parties et avec les organismes partenaires, ainsi que la production de connaissances et leur diffusion.

7. Le SBSTA a noté que des efforts supplémentaires s'imposaient pour aider toutes les Parties, en particulier les pays en développement, notamment les PMA et les petits États insulaires en développement, à mieux appréhender et évaluer les incidences des changements climatiques, les facteurs de vulnérabilité et l'adaptation, et à décider en connaissance de cause des actions à engager et des mesures à prendre concrètement pour s'y adapter, et pour aider les Parties à renforcer les capacités des décideurs et des parties prenantes concernés, à différents niveaux, y compris des femmes et des [peuples] [communautés] autochtones, afin de leur permettre de mieux utiliser les informations et les outils fournis par le programme de travail de Nairobi.

8. Le SBSTA a prié le secrétariat de continuer d'assurer la diffusion des produits d'information issus du programme de travail de Nairobi.

---

<sup>6</sup> FCCC/SBSTA/2010/MISC.8 et Add.1.

<sup>7</sup> Au 1<sup>er</sup> décembre 2010, les organismes partenaires du programme de travail de Nairobi étaient au nombre de 202.

9. Le SBSTA est convenu d'examiner, à sa trente-quatrième session, une fois le bilan achevé, les résultats des activités entreprises au cours de la deuxième phase du programme de travail de Nairobi, afin de communiquer des informations et son avis sur la question à l'Organe subsidiaire de mise en œuvre pour examen à sa trente-quatrième session.

---